



université PARIS-SACLAY

« EXPERTS PSYCHIATRES ET CRIMES SEXUELS EN EUROPE : DE LA SCÈNE JUDICIAIRE À L'ACTION PUBLIQUE. ETUDE COMPARÉE : ANGLETERRE, ESPAGNE, ROUMANIE, SUÈDE ET FRANCE » PAR JENNIFER BOIROT

Discipline : SCIENCES POLITIQUES, Laboratoire : CESDIP - Laboratoire de Centre de Recherches Sociologiques sur le droit et les Institutions Pénales

Résumé :

Cette étude comparée, à la fois transdisciplinaire et transnationale, permet de dresser le portrait de « l'expert psychiatre » européen, mais aussi de mieux comprendre son rôle et les enjeux de sa mission, à chaque stade de la procédure judiciaire (de la phase d'instruction jusqu'au procès, de la réception de la mission à la rédaction du rapport). L'enquête menée à l'étranger (en Angleterre, Espagne, Roumanie et Suède), a révélé de grandes disparités concernant le statut de l'expert et l'organisation « institutionnelle » de l'expertise psychiatrique. Le statut hybride de l'expert psychiatre en Europe, entre « simple » collaborateur occasionnel exerçant l'expertise comme une activité complémentaire (Angleterre, Espagne, France), ou fonctionnaire d'Etat exerçant cette

activité à temps plein (Suède, Roumanie), influe sur la façon dont l'examen sera réalisé. D'une expertise « publique », collégiale et pluridisciplinaire (Roumanie, Suède), à une expertise « privée » et individuelle (Angleterre, Espagne, France), les moyens d'actions et outils utilisés dans la construction du rapport diffèrent. Pour autant, le contenu des rapports, quant à lui, présente de grandes similitudes : les questions de l'évaluation de la responsabilité du sujet, de sa dangerosité et du risque de récidive, forment le « squelette-type » de l'expertise psychiatrique pénale. Cette convergence témoigne d'une certaine homogénéité quant à la conception de la mission de l'expert psychiatre au sein des cinq pays étudiés. A partir du constat paradoxal entre « divergences de formes » (statut, organisation institutionnelle, procédures d'expertise) et « convergences de fond » (contenu de la mission et enjeux), les données recueillies éclairent sur la possibilité de dépasser la dichotomie « disparités nationales/homogénéité européenne » en vue d'une harmonisation des procédures. Face aux débats croissants sur l'eupéanisation des procédures judiciaires – et donc, de l'expertise – cette étude comparée souligne que l'harmonisation européenne nécessite l'amélioration des connaissances sur la pratique de l'expertise et les procédures nationales, l'échange d'informations et la définition d'objectifs communs par les praticiens et magistrats européens.

Abstract :

For the contemporary criminal justice system, the judicial truth concerning an offence is not established merely by finding the offender and applying a legal sanction, it also involves understanding the motives and circumstances surrounding the act, so as to deal with the offender more adequately. Recourse to psychiatry and psychology now enables specialists in these fields to provide information that is henceforth considered essential for understanding the defendant's personality, accounting for the acts and handling the legal case. Forensic psychiatrists have therefore become an all-important part of the penal and judicial process in Europe.

However, these trends have resonated diversely in the construction and organisation of forensic psychiatric expertise within the criminal justice system in different countries. Our investigation of a number of countries (England, France, Spain, Rumania and Sweden) has brought to light enormous disparities in forensic psychiatrists' status and in the "institutional" organisation of forensic psychiatric expertise. Observation of the dynamics of the construction of expertise provides a good understanding of the stakes connected with the forensic psychiatrist's role in criminal justice and the judicial process in Europe at each stage in the procedure (from investigation up to trial, from assignment to the task up to use of the forensic report). The hybrid status of forensic psychiatrists in Europe, ranging from "simple" occasional partners providing expertise as a complementary activity (in England, Spain, and France) to public employees for whom this is full-time

work (in Sweden and Rumania), affects the way the person is examined. The resources and methods used to draft a report differ, depending on whether the expertise is “public”, collegiate and multidisciplinary (in Sweden and Rumania) or “private” and individual (in England, Spain and France). The content of reports is much the same, however: the “typical bare bones” of criminal psychiatric expertise revolve around the issues of evaluation of the person’s responsibility (liability), dangerousness and risk of recidivism. This convergence indicates a degree of homogeneity regarding the conception of the forensic psychiatrist’s task in the five countries studied.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Laurie BOUSSAGUET, Professeur des Universités, à l’Université de Rouen, Centre d’études européennes Sciences Po – Rapporteur

Martine KALUSZYNSKI, Directrice de recherches CNRS, à l’Institut d’Etudes Politiques de Grenoble – Rapporteur

Xavier CRETTEZ, Professeur des Universités, à l’Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines – Directeur de thèse

Laurence DUMOULIN, Chargée de recherches CNRS, à l’Institut d’Etudes Politiques de Grenoble – Examineur

Jacques DE MAILLARD, Professeur des Universités, à l’Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines – Examineur

Rafael ORELLANA DE CASTRO, Avocat – Expert de justice, au Gabinete Juridico Pericial Orellana à Barcelonne - Examineur

Contact : DREDVAL - Service SFED : theses@uvsq.fr